



Droit d' ebergement pour mon petit fils

Par **cauli**, le **06/10/2009** à **13:27**

Bonjour,

Je suis dans une impasse ! je ne vois plus mon petit fils depuis avril 2009. je suis très malheureuse car je n'ai que lui. Ayant des différents avec les parents je suis complètement déboussolée. On me refuse même de me le mettre sur la webcam, on prive kylian de sa mami, je trouve ça monstrueux et pour moi une torture. J'aimerais savoir quels sont les recours qui me seront favorables pour que cette situation ne nuise pas à mon petit bout de chou de 2 & demi ??????

J'attends pas de miracle ! mais dites-moi ce que je peux attendre de cette situation.

Un être qui vous manque est tout est dépeuplé

Merci